

# Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?



Cette étude fut présentée au Congrès de l'Union des Œuvres, à Rouen. S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., qui était présent, déclara aussitôt après, dans une brève allocution: « Ce rapport est d'une doctrine si profonde, d'une analyse si pénétrante et d'une audace si opportune que je n'hésite pas à affirmer qu'il est un véritable événement. »

*Troisième édition*

L'OEUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



# L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Lalat.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.* R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.* Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beupin
68. *Le Jubilé de 1925.* X X
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclyque sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauteur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!* R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.* Capitaine Magniez
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.* Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.* R. P. Le Gallois, C. S. Sp.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
107. *La Grandeur Monseigneur Courchesne.* XXX
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini

HN  
31  
539  
N. 269  
1944

# Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique<sup>1</sup> ?

Par Mgr GUERRY

*Ancien vicaire général de Grenoble, archevêque coadjuteur de Cambrai*

Du problème à la fois doctrinal et pratique que nous allons étudier pendant ce congrès et dont il serait superflu de nous attarder à montrer l'importance, la gravité et l'opportunité, il convient avant tout de préciser les termes.

L'un d'eux possède déjà sa définition la plus authentique: l'*Action catholique*, dont nous parlerons dans ce rapport, est — non pas un apostolat quelconque des laïques agissant sous leur seule responsabilité dans un terrain choisi par eux, — mais l'apostolat organisé du laïcat participant à l'apostolat de la hiérarchie par des mouvements ayant reçu officiellement le mandat de l'Action catholique.

L'autre terme du problème, par contre, a grand besoin d'être défini: qu'entend-on par le mot *spiritualité*? Ce mot est susceptible d'être entendu en trois sens différents.

*Premier sens, très général*: la spiritualité est l'ensemble de la doctrine et de la pratique spirituelle de l'Eglise, en tant qu'elles orientent l'activité du chrétien vers sa perfection surnaturelle.

Peut-on dire qu'il y ait, en ce sens, une spiritualité propre à l'Action catholique? Nous ne le pensons pas. Les principes doctrinaux sont les mêmes pour toutes les âmes: nous croyons même qu'une spiritualité de l'A. C. (l'Action catholique) aura tout à gagner à se fonder non pas sur un tel dogme ou telle doctrine exclusivement, mais sur tout le dogme et toute la doctrine de l'Eglise catholique. La fin dernière de la vie spirituelle est la même pour tous, laïques, prêtres ou religieux: la possession éternelle de la Trinité Sainte dans la vision béatifique. — La fin prochaine à atteindre dès ici-bas est bien également la perfection dans l'union à Dieu par la charité, car toutes les âmes sont appelées à la perfection, — encore qu'à des degrés divers et par des moyens différents, — mais il n'est pas inutile de rappeler à tous les laïques et aussi à ceux qui, — par une regrettable confusion entre la perfection et les moyens de perfection, — prétendaient leur interdire l'accès à la première, — que tous les hommes sans exception ont une obli-

1. Rapport présenté au Congrès de l'Union des Œuvres, à Rouen (4 juillet 1939).

gation de tendre à la perfection, — qu'ils y sont tous appelés par Dieu. Le Saint-Père Pie XI a formulé nettement les exigences de la doctrine sur ce point dans son encyclique sur saint François de Sales<sup>1</sup>.

« C'est la volonté de Dieu, dit saint Paul, que vous vous sanctifiez. Quel genre de sainteté faut-il? Le Seigneur le déclare lui-même ainsi: « Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait. » Que personne n'estime que cette invitation s'adresse à un petit nombre très choisi et qu'il est permis à tous les autres de rester dans un degré inférieur de vertu. Cette loi oblige, comme il est clair, absolument tout le monde, sans aucune exception. »

*Deuxième sens, plus restreint:* le mot « spiritualité » pourrait être entendu dans le sens de « doctrine d'école, propre à une famille spirituelle ». Il faut admirer cette splendide floraison de spiritualités, répondant aux attraits, aux aspirations, aux vocations les plus variées des âmes dans l'unité du Corps mystique, comme aussi aux grâces que distribue libéralement l'Esprit divin pour que chaque famille spirituelle fasse plus particulièrement rayonner telle ou telle vertu de Jésus-Christ. Car, il y a, dans l'Humanité du Sauveur adorable, une telle plénitude de sainteté que, — de même que, pour refléter l'infinie simplicité de Dieu, il a fallu des millions d'êtres de toute espèce et de toute nature, chacun d'eux étant comme un rayon participé de l'éternelle Lumière du Créateur, — de même, pour reproduire ce foyer de sainteté que fut l'Humanité du Christ, il faut, dans son Corps mystique, appelé à manifester au monde le Christ total, une multitude de rayons variés, qui incarnent principalement un de ses aspects lumineux.

Spiritualités bénédictine, franciscaine, dominicaine, ignatienne, béruillienne, carmélitaine, salésienne: toutes ont leur valeur et leur beauté. Aucune, nous semble-t-il, ne peut être de l'A. C. Certes! les membres de l'A. C., suivant leurs attraits personnels ou fidèles aux grâces de l'Esprit qui souffle où il veut, sont parfaitement libres de s'attacher à telle spiritualité plutôt qu'à telle autre pour l'orientation de leur vie intérieure. Mais l'A. C., comme telle, — celle que précisaient la définition classique, rappelée à l'instant, — ne doit se lier exclusivement à aucune d'entre elles même si (et encore faudrait-il en indiquer la mesure et le sens) elle devait, — pour l'élaboration de la spiritualité qui lui appartient en propre, — s'ouvrir à toutes, s'inspirer de toutes pour emprunter à celle-ci son esprit de paix, à celle-là, son esprit de pauvreté, à telle autre, son esprit d'apostolat, à une autre, son esprit de contemplation.

Pourtant, nous ne croyons pas que, s'il y a une spiritualité de l'A. C., celle-ci doive se constituer par une combinaison

1. Pie XI, *Encyclique pour le 3<sup>e</sup> centenaire de François de Sales.*

## Deuxième raison : l'objet

L'objet propre de l'A. C., c'est la christianisation de la vie profane. Cet objet, elle le poursuit sous trois formes différentes:

1° en aidant ses membres à réaliser leur destinée *par* leur activité temporelle, à chercher le royaume de Dieu à travers les obstacles et les difficultés, les institutions et les coutumes de la vie réelle de leur milieu, en un mot à se sanctifier *par* leur existence profane au milieu de la cité terrestre;

2° puis — en tant que mouvement d'A. C. — en s'efforçant d'inscrire sa « mystique », comme on dit aujourd'hui, sa vie spirituelle, son esprit chrétien dans la réalité sociale ambiante pour transformer le milieu, par l'intermédiaire d'institutions concrètes, qui fourniront en même temps la prise de contact nécessaire avec les membres du même milieu qu'il s'agit de conquérir, conformément à cette loi que le R. P. de Soras a heureusement, dans son livre si suggestif, appelée « la loi d'incarnation temporelle de l'action spirituelle »;

3° enfin, en donnant à ses membres une formation spirituelle et apostolique tellement pénétrée d'esprit chrétien que, en agissant — non plus en tant que catholiques officiellement mandatés mais en catholiques, dans un domaine distinct de l'A. C. et sous leur propre responsabilité — ils travailleront à la christianisation spirituelle des institutions temporelles — institutions professionnelles, civiques et politiques dont l'objectif direct est l'organisation technique des conditions réelles de l'existence humaine, l'organisation de la cité temporelle.

Or ce n'est pas là directement l'objet de l'activité du religieux, ni celle du prêtre. L'objet propre de leur activité est le *religieux*, le *sacré*. N'est-ce point parce que, là encore, trop souvent, on ne s'est pas mis en face de ce problème nouveau, que l'A. C. se heurte encore à des incompréhensions? Le curé pieux, dont toute la formation première, toute la préoccupation d'esprit, tout l'effort pour sa vie personnelle sont orientés, tendus vers le « sacré », vers les choses du culte, a quelque peine à comprendre qu'il n'en soit pas de même pour le laïque et que, sans diminuer en rien, certes! la nécessité, la valeur apologétique, les bienfaits inestimables des cérémonies du culte où la communauté humaine, paroissiale se trouve réunie pour exprimer à Dieu son hommage collectif, les laïques ont cependant, dans l'Eglise, un rôle qui n'appartient qu'à eux: ils ont à faire, de cette vie profane qui n'est pas, qui ne doit pas être celle du prêtre, une liturgie vivante, un culte permanent à la gloire de la Trinité Sainte.

Pour cette seconde raison, il nous faut une spiritualité qui ait ce que Maritain appelle si justement « l'intelligence évangélique du profane <sup>1</sup> ».

1. Maritain, *Questions de conscience*, p. 277.

### Troisième raison : le moyen

Le moyen dont va se servir le laïque pour remplir sa mission est essentiellement le témoignage qu'il rendra au Christ au milieu du monde par le rayonnement de sa vie de grâce et de charité.

Certes! le religieux et le prêtre ont, eux aussi, à rendre témoignage. Le Christ Jésus qui fut le témoin par excellence et qui a dit lui-même qu'il était « venu pour rendre témoignage à la Vérité » a demandé à ses apôtres d'être ses témoins au milieu du monde: *eritis mihi testes*. Mais ne peut-on pas dire que le religieux et le prêtre rendent témoignage par leur *séparation* d'avec le monde, tandis que le laïque doit rendre témoignage par son *contact* avec le monde?

Par la profession religieuse et par la consécration sacerdotale, des êtres humains sont écartés du monde, séparés des choses profanes, voués au culte de Dieu, et (c'est là le sens profond et la valeur étymologique du mot) « consacrés » à Dieu seul. Leur vie rend témoignage parce qu'elle révèle les droits de Dieu sur une âme, les exigences de son amour. Si, par le ministère d'enseignement, de sanctification, de gouvernement spirituel, ils sont appelés — chacun à sa manière — à exercer un apostolat extérieur sur les âmes, on sait bien que celui-là ne sera fécond que si, à travers lui, les âmes atteignent et découvrent l'*Homo Dei*, l'homme de Dieu seul, celui qui a tout quitté, tout abandonné des choses et des affections du monde, tout donné.

Pour la troisième fois, je demande à ces confrères si, d'une part, nous n'avons pas un très gros effort à faire pour penser le problème qui se pose pour les laïques vivant au milieu du monde afin de ne point les détourner de leur vocation mais de les aider à sanctifier tous leurs actes tournés vers le monde et si, d'autre part, il n'est pas vrai de dire que, seuls, ils connaissent les conditions de leur vie, qu'eux seuls, par conséquent, seront capables d'apporter les éléments d'information, la « matière », qui nous permettront de leur donner à la lumière de la doctrine une spiritualité, une direction spirituelle parfaitement adaptées aux véritables besoins de leurs âmes.

## II. — Les principes généraux d'une spiritualité d'Action catholique

Trois principes généraux nous paraissent devoir dominer une spiritualité d'A. C. Les apôtres laïques d'A. C. doivent tendre à la perfection: *dans* et *par* leur vie au milieu du monde, *dans* et *par* leurs devoirs d'état, *dans* et *par* leur vie apostolique.

## Premier principe : dans et par leur vie au milieu du monde

Au fond, qu'est-ce qu'un laïque ?

On pourrait répondre: c'est celui qui n'est ni clerc, ni religieux. Et la réponse, pour plaisante qu'elle paraisse, n'en est pas moins canoniquement exacte, mais elle reste négative. Plus positivement, nous dirons: c'est celui qui doit vivre au milieu du monde. Une spiritualité d'A. C. devra donc s'inspirer de la prière de Notre-Seigneur à son Père: « Je ne te demande pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal..., sanctifie-les dans la vérité. » (*Jean*, xvii, 17.)

Une telle spiritualité devra former des âmes fortes, viriles, joyeusement conquérantes, ambitieuses de gagner au Christ leur milieu, capables de le comprendre et de l'aimer, à l'opposé d'un esprit d'abstention ou d'évasion, combattant même cette tendance pessimiste qui fait que l'on se dérobe aux tâches humaines, aux obligations de la vie de son milieu pour se replier sous sa tente ou s'isoler sur sa montagne, en jetant des anathèmes de mépris contre un monde méchant ou, comme les fils de Zébédée, en demandant à Dieu de faire tomber le feu du ciel sur la cité maudite.

De plus, il est clair qu'une telle spiritualité exigera une solide ascèse, mais elle la mettra là où elle doit être, non dans des moyens *extérieurs* à cette vie même. Elle ne cachera pas les difficultés, les tentations, les obstacles que l'âme trouvera devant elle et autour d'elle pour atteindre sa perfection. Il importe en effet qu'il n'y ait pas d'illusions sur ce point et que les choses soient vues « dans la vérité »: les dangers existent au milieu du monde. N'y a-t-il pas là d'ailleurs une question de loyauté à l'égard des âmes qui cherchent leur vocation, étant bien entendu au surplus que l'on sauvegarde pleinement le problème doctrinal de la supériorité, *en soi*, d'un état de vie toute consacrée à Dieu et pour ne point céder à une tendance actuelle qui minimiserait la vie religieuse pour glorifier la vie laïque? Mais la spiritualité apprendra aux laïques qui veulent être fidèles à leur vocation dans le monde, à se servir de ces difficultés, à utiliser ces tentations comme occasions de mérites, à transformer ces obstacles en moyens de sanctification.

Aussi, l'une des caractéristiques de cette spiritualité devra être cet accent porté sur le *réalisme sanctifiant de la vie telle qu'elle est au milieu d'un monde matérialisé*, qui ne veut plus du Christ et où l'on doit vivre de l'esprit du Christ<sup>1</sup>.

---

1. « Il n'y a pas à rejeter le monde pour appartenir au Christ, mais à ramener avec nous le monde au Christ. » (P. Roche, dans son beau livre : *Chrétiens dans le monde*, p. 195.)

## Deuxième principe : dans et par leurs devoirs d'état

La spiritualité de l'A. C. mettra en pleine lumière, et au centre de tout, la sanctification du devoir d'état considéré comme la manifestation la plus sûre de la volonté de Dieu.

Une fois que l'âme s'est prononcée librement pour un état de vie, après avoir prié, consulté, usé de sa raison, de sa foi, de la vertu de prudence afin de connaître la volonté de Dieu sur elle, tous les devoirs que cet état comporte sont l'expression certaine de la volonté divine: devoirs familiaux, devoirs professionnels et du travail quotidien, devoirs civiques.

### A. — Devoirs familiaux

L'état de vie normale pour le laïque est le mariage. Elle s'élabore déjà, pleine de promesses, et elle existe déjà depuis une vingtaine d'années, grâce aux efforts courageux de l'Association du Mariage chrétien, la spiritualité qui révèle aux époux chrétiens la splendeur de leur état, sa place d'honneur dans l'assemblée des Saints, à côté des Pontifes, des Confesseurs, des Vierges, sa mission providentielle pour l'extension du Règne de Dieu. La spiritualité d'A. C. combatta cette idée que la sanctification n'est pas possible dans le mariage et qu'il suffit aux époux, qui restent dans la voie commune, de se contenter d'une honnête médiocrité sans avoir l'espoir ni l'ambition de monter plus haut.

Elle leur montrera que si la sanctification peut et doit être envisagée pour les époux, ce n'est pas en quelque sorte *malgré* le mariage, par des moyens de vie religieuse surajoutés et pris en dehors du mariage, mais *dans* et *par* cet état lui-même: par l'exercice même de leur vie conjugale.

Elle devra ensuite, à la lumière d'une doctrine prudente et sûre, établir que si les époux puisent le principe même de leur perfection chrétienne dans leur vie conjugale, c'est évidemment en ce sens que la croix est là comme partout le grand moyen de purification et d'élévation dans les renoncements que cet état comporte, avec le triomphe de l'égoïsme, le support mutuel, ou les épreuves de l'existence, mais que c'est aussi, et d'une manière continue, *par* leur amour humain lui-même, l'amour humain avec ses joies légitimes, le bonheur du don total, amour tellement transfiguré par le sacrement du mariage que leur union devient une participation, à deux, à la vie sainte de Dieu, à sa charité et, comme ils le doivent désirer, à sa paternité divine.

Enfin, la spiritualité devra préparer les âmes des parents à leurs graves et sublimes responsabilités envers leurs enfants, pour leur apprendre à former en eux le Christ lui-même, suivant le beau programme que Pie XI traçait en son encyclique de 1929: « La fin propre et immédiate de

l'éducation chrétienne est de coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême. »

En mettant en relief l'œuvre de sanctification *dans* et *par* le mariage, la spiritualité d'A. C. aura soin de ne pas laisser dans l'ombre la noblesse et la grandeur du célibat voulu par un ardent amour de Dieu et des âmes. Ce n'est un secret pour personne que de nombreuses âmes cherchent aujourd'hui à réaliser, dans l'Action catholique, le don total à Dieu par le service de leurs frères et qu'une forme de vie nouvelle, toute consacrée à l'Eglise, est envisagée, non plus dans la ligne de la vertu morale de religion par les vœux, mais dans celle de la vertu théologale de charité en participation très intime de la charité pastorale de l'évêque.

## B. — Devoirs professionnels et du travail quotidien

La spiritualité de l'A. C. apprendra aux laïques à trouver Dieu, à s'unir à lui, non plus seulement à l'*occasion* de leur activité humaine, mais *dans* et *par* leurs devoirs d'état professionnels.

Pas seulement à l'*occasion* de l'action, c'est-à-dire par une prière antérieure ou une offrande préalable, choses excellentes et nécessaires pour se mettre dans la vraie ligne du devoir: la recherche de la volonté divine; pas seulement *dans* l'action, *au cours* de l'action, c'est-à-dire par des oraisons jaculatoires ou des instants de recueillement et de silence, pratiques bienfaisantes, à la condition cependant qu'elles ne détachent pas de l'action et que l'âme ne s'en serve pas comme d'un moyen pour s'évader de la réalité du devoir présent ou pour exorciser en quelque sorte ce qu'elle considère comme inférieur dans le travail dit « profane ».

Mais sanctification, union à Dieu *par* l'action elle-même, le travail, le devoir d'état parce que c'est là que l'âme s'unit à la volonté divine et l'accomplit effectivement.

La spiritualité de l'action prendra soin de se mettre en face du problème pratique tel qu'il se pose pour des chrétiens pris, d'une part, entre leur désir de s'unir à Dieu, et, d'autre part, leur devoir d'agir pressant, impérieux, absorbant, qui semble au premier abord les éloigner de Dieu, tout au moins de la pensée de Dieu.

Or, le problème n'est pas de chercher Dieu dans une union habituelle<sup>1</sup> de *pensée*, laquelle est évidemment impossible d'une manière continue et s'oppose à l'application

---

1. Nous disons « habituelle », car, bien entendu, toute vie, pour être profonde, doit avoir ses moments de silence, de recueillement, de reprise de contact avec Dieu par la foi. Nous n'employons pas à dessein le mot de « contemplation » pour ne pas soulever le grave problème des rapports entre la contemplation et l'action qui n'entre pas dans notre sujet.

actuelle de l'esprit qu'exige très souvent le travail, mais dans une union de *volonté*. Le problème n'est pas non plus de quitter l'action, celle qu'appelle un devoir d'état précis, pour chercher Dieu dans la prière, qui serait en soi supérieure.

Notre-Seigneur nous a indiqué lui-même le principe qui éclaire tout: « Ce ne sont pas tous ceux qui me diront : « Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieus; ce sont ceux qui feront la volonté de mon Père. »

Faire la volonté divine: voilà la règle suprême, qui est la loi de l'action, comme aussi — ne l'oublions pas — celle de la prière... *Fiat voluntas tua.*

De cette règle, Jésus nous a donné aussi l'exemple par toute sa vie. *Bene omnia fecit*: voilà la solution pour l'action: faire très bien toutes choses; avoir ce souci constant de faire à la perfection le devoir d'état, parce que telle est la volonté du Père. Ce souci n'est plus alors extérieur au travail, surajouté du dehors à l'œuvre qu'on accomplit. Il s'insère en eux; il les concerne, il les « informe », il les transforme tellement par le dedans en saisissant l'œuvre dans ses profondeurs les plus intimes que cette œuvre travaillée aura finalement pris une tout autre forme et que le résultat obtenu par cet effort sera totalement différent, suivant que ce souci de perfection aura ou non animé l'âme de celui qui aura agi. En un mot, cette disposition entraîne le don de tout l'être à la volonté divine dans le devoir d'état du moment présent. En même temps qu'elle fait ainsi pratiquer effectivement la charité dans l'union de la volonté à la volonté divine, elle aura exigé comme une condition préalable une vue constante de foi pour découvrir cette volonté divine dans le devoir d'état du moment présent.

La spiritualité de l'A. C. redonnera ainsi du même coup au travail la vraie place que la loi divine lui a assignée dans la sanctification de l'homme. Le travail, objectivement, glorifie Dieu, d'abord parce qu'il est une coopération à la Création et à la Rédemption, puis parce qu'il est un service utile à la communauté humaine, mais aussi en ce que, en lui-même, il implique l'exercice de toute l'activité humaine, le déploiement des énergies, la mise en œuvre des facultés dont le Créateur a doté la personne humaine, l'intelligence et la volonté: l'intelligence, parce que ce travail implique une utilisation des ressources de l'esprit, la volonté, en ce qu'il coûte, depuis le péché originel, une peine, un effort patient, des sacrifices. Or, toute activité raisonnable et libre, appliquée à une œuvre bonne en soi, est un hommage rendu à la libéralité du Créateur; mais lorsque de plus elle est soumission à la loi divine et recherche de la volonté de Dieu, collaboration à la Création, coopération à la Rédemption, alors, n'hésitons pas à dire qu'elle est, cette activité, l'expression très pure d'une vraie et parfaite charité.

### C. — Devoirs civiques

Enfin, la spiritualité de l'A. C. serait-elle complète si elle ne formait les âmes à l'amour du bien commun, au dévouement à la chose publique, au respect de cette loi supérieure « de la charité sociale » comme l'appelle Pie XI, ou encore « de la charité politique », en un mot à l'ensemble des vertus civiques qui, en dehors et au-dessus de toute politique de parti, fait chercher le bien commun de la cité temporelle comme ordonné à la destinée totale de l'homme, à la destinée surnaturelle des hommes vivant en communauté et appelés à tendre vers le Bien suprême *dans et par* cette communauté humaine ?

Ah! comme il avait merveilleusement compris ce grand principe de la sanctification des devoirs d'état et la possibilité pour les laïques de se perfectionner dans leur vie au milieu du monde, l'aimable et saint Docteur, auquel une spiritualité de l'A. C. aurait aujourd'hui beaucoup à emprunter, notre grand saint François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote...* « C'est une erreur, ainsi qu'une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariés... »

### Troisième principe : sanctification des laïques dans et par leur vie apostolique

Qu'on nous permette ici un souvenir personnel! Nous avions, il y a quelques années, le grand plaisir de remercier, à la Trappe de Sept-Fonds, Dom Chautard pour le bien que nous avait fait, comme à tant de jeunes de notre génération au moment où il parut, son petit livre: *l'Ame de tout apostolat*.

« Révérendissime Père, lui disions-nous, vous avez montré que la vie intérieure est l'âme de tout apostolat, que, sans elle, l'apostolat est vain et risque d'être dangereux. Nous vous exprimons respectueusement le désir que vous écriviez maintenant un autre livre qu'appelle le grand devoir de l'apostolat et le développement de l'Action catholique: « Comment aller à la vie parfaite *dans et par* l'apostolat? » Et le grand moine contemplatif nous répondit: « Oui, je crois qu'il y a aujourd'hui, dans le monde, des mystiques de l'action. »

La spiritualité de l'A. C. devra d'abord évidemment inculquer fortement l'obligation de l'apostolat, non pas comme un devoir qui s'ajouterait à la vie chrétienne en raison de circonstances présentes, mais comme inhérent à cette vie même, mieux encore comme étant cette vie elle-même, suivant le mot du Pape: « L'Action catholique, c'est la vie catholique. » La vie des chrétiens baptisés, confirmés, membres du Corps mystique du Christ, animés de l'Esprit d'Amour, fils de Dieu et de l'Eglise ne saurait être qu'une

vie *apostolique*, s'épanouissant dans le don aux autres et prouvant l'amour pour Dieu *dans* et *par* l'amour pour le prochain. La spiritualité de l'A. C. aura en effet à définir la valeur sanctifiante de cette vie apostolique. Là encore, il ne s'agit plus seulement de montrer comment il est possible aux âmes de se perfectionner à l'occasion de l'apostolat, en ce sens que l'action apostolique implique l'exercice de nombreuses vertus morales qui purifient le « moi » et le préparent à une union à Dieu : abnégation, patience, obéissance à l'Eglise, ni même en ce sens que la vie apostolique, faisant réaliser à l'apôtre son impuissance en face des âmes, l'oblige à se jeter en Dieu, à ne s'appuyer plus que sur la grâce du Christ.

C'est là, nous semble-t-il, que la spiritualité, distinguant nettement des *moyens extérieurs* d'apostolat l'essence même de l'A. C. telle que le Pape l'a définie, « participation à l'apostolat hiérarchique », cherchera à produire, dans les âmes, une disposition fondamentale de la vertu de charité : détournant les âmes de tout ce qui est repliement sur soi et égoïsme — fût-il recouvert de prétextes d'avancement spirituel — elle les entraînera à un don très généreux d'elles-mêmes au Christ et à l'Eglise par amour pour Dieu et pour les âmes ; elle les poussera à se maintenir habituellement dans un état intérieur d'obligation à l'extension du Règne de Dieu, à l'accroissement du Corps mystique, à la conquête des âmes.

La spiritualité d'A. C. devra ainsi développer dans les âmes le sens du Christ et de l'Eglise par une soumission constante, joyeuse, empressée de l'esprit et du cœur à la hiérarchie de cette Eglise dont Bossuet disait qu'elle était « l'incarnation permanente du Fils de Dieu ». Soumission, non servile, mais de fils aimants qui, conscients de la lourde responsabilité qu'ils portent d'être, en vertu d'un mandat authentique, les témoins du Christ, les envoyés de l'Eglise dans leur milieu providentiel de vie, sont autorisés à compter sur les grâces très particulières, sur l'accroissement en eux de la vie divine que leur attirera leur union intime à l'Eglise, leur participation à sa vie apostolique elle-même, dans la mesure de leur fidélité effective à leur oblation intérieure, toutes les fois que s'offre à eux le service de leurs frères et que le Christ les appelle à se donner à lui dans les âmes. Comment le Christ n'intensifierait-il pas sa vie dans les âmes qui lui sont ainsi livrées ? Comment Dieu ne se donnerait-il pas à ceux qui se donnent à lui dans les autres ? Sanctification très sûre que celle de cette charité qui les associe étroitement « à l'activité de l'apostolat hiérarchique », comme l'appelle Pie XI, à ce service de dévouement aux âmes auquel l'évêque s'est voué jusqu'à la mort et qui précisément fait de lui le *perfector*, c'est-à-dire celui qui a la mission et le pouvoir de conduire les âmes à la perfection.

En résumé, c'est à travers les êtres humains, les choses humaines, les institutions humaines, les actes de la vie humaine

que l'apôtre de l'A. C. cherche le royaume de Dieu et travaille à son extension. D'autre part, c'est en se donnant à ses frères, en coopérant au bien commun du Corps tout entier, en donnant aux autres qu'il reçoit, s'enrichit de vie divine, se remplit du Christ et rend gloire à la Trinité Sainte.

### III. — Les différentes parties de la spiritualité

Toute spiritualité comporte une ascèse et une mystique: une *ascèse*, qui dirige l'effort personnel de l'âme sous l'influence de la grâce pour combattre ses défauts, écarter les obstacles, se purifier; une *mystique*, qui souligne davantage l'action spéciale de l'Esprit-Saint dans une vie d'union à Dieu. On comprendra aisément que nous ne puissions ici qu'esquisser quelques orientations.

#### A. — Ascèse

La spiritualité de l'A. C. devra, nous semble-t-il, faire porter l'accent sur ce qu'on appelle les *vertus naturelles*, car c'est par elles que les laïques auront un contact avec le monde, très susceptible sur le terrain de l'honnêteté, de la loyauté et de la droiture. Pour nous, chrétiens, ces vertus ont un nom: elles s'appellent les vertus morales surnaturelles infuses de prudence, justice, force et tempérance.

Tous les aumôniers et dirigeants de l'A. C. devraient étudier à fond le merveilleux traité de saint Thomas sur la *prudence*. La prudence est essentiellement la vertu de l'action. Saint Thomas analyse, avec sa finesse psychologique, les trois actes que comporte l'exercice de la prudence: délibérer (la petite enquête, le conseil intérieur qu'on tient en soi); — juger; — agir. N'at-on pas reconnu là, à peu de chose près, les trois actes de la méthode de l'A. C. spécialisée: voir, juger, agir?

Plus on approfondira la vertu de *force*, plus on sera frappé des applications multiples qu'elle trouve dans la vie des laïques, sous la double forme: celle de la *patience* en face des épreuves de la vie, des difficultés matérielles de l'existence, des lourdes charges d'une famille; — celle du *courage* et de l'*énergie* pour demeurer fidèles à leur mission de témoins au milieu d'un monde laïcisé. Quelle vertu de force implique, par exemple, l'ascèse de l'intelligence qui leur est demandée pour ne point se laisser ébranler par les erreurs et les préjugés de leur milieu, les fausses idoles de la société où ils vivent constamment, — l'ascèse de la volonté pour demeurer énergiquement fidèles à la loi morale et fermes dans l'action malgré tous les obstacles! Quelle vertu de force n'ont pas à provoquer, et parfois à un degré héroïque, nos admirables jocistes dans leur usine et tous nos militants de l'Action catholique.

La vertu de *justice* leur fera respecter les droits des autres par la fidélité à la parole donnée, la loyauté et la droiture dans les affaires, l'exécution des contrats, le paiement des dettes, toutes les exigences d'une conscience professionnelle délicate et éclairée.

Enfin, n'est-ce point une rude ascèse que leur imposera la *tempérance* dans un monde tourné vers la jouissance et hostile à toute discipline intérieure? Rude ascèse d'un cœur pur au milieu d'une société qui profane les choses les plus saintes de l'amour humain et proclame le droit à la liberté de la passion et des sens par la littérature, les spectacles, les conversations habituelles. Rude ascèse d'un cœur détaché et animé de l'esprit de pauvreté pour ne point se rendre esclave des mille biens passagers qui sollicitent sans cesse ceux qui ont le devoir de gagner leur vie, de se protéger contre l'insécurité du lendemain et de ne pas jouir égoïstement des dons reçus de Dieu.

Non! le laïque n'aura pas, en principe, à chercher des pratiques ascétiques en dehors ou à côté de sa vie: il a, sous mille formes, la rude ascèse du devoir d'état.

Si, pour le religieux, l'obéissance à la règle qui lui fixe ses tâches précises, l'obéissance à l'appel de la cloche qui lui indique son devoir à tout instant, est une pratique constante de renoncement à sa volonté propre, il arrivera bien souvent que, au contraire, — pour le laïque, pour une mère de famille, pour un apôtre, — le renoncement à la volonté propre consistera à accepter les imprévus des événements quotidiens, à ne pouvoir plus s'appartenir, à dépendre sans cesse des autres pour se donner à eux. Certes! nous ne voulons pas dire que le règlement de vie assez souple ne soit pas très nécessaire pour des laïques afin de les protéger contre le caprice et le laisser-aller. Mais il faut qu'ils soient prêts à utiliser au maximum l'ascétisme, parfois crucifiant, de leur vie dans le monde, sans éprouver le besoin de chercher d'autres pratiques propres à d'autres états de vie.

Au surplus, n'allons pas croire que cet ascétisme ne s'exerce que par les vertus morales: il y a un ascétisme supérieur qui consiste dans l'exercice parfait des vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité comme dans l'effort, généreux, héroïque, pour le parfait accomplissement de la volonté de Dieu dans l'acceptation de la tâche quotidienne, monotone, harcelante, épuisante, comme aussi dans l'abandon confiant au milieu des épreuves, des deuils, des sacrifices.

Nous touchons par là à la mystique.

## B. — Mystique

C'est également dans leur devoir d'état quotidien que les laïques trouveront le moyen d'unir leur volonté à la volonté divine et de puiser dans cette union même, leur sanctification. Comment?

Il faut savoir gré au R. P. Charmot d'avoir bien montré, dans son livre récent, la *Doctrine spirituelle des hommes d'action*, comment la spiritualité de l'action ne se fonde pas tant sur Dieu, considéré comme unique *fin*, que sur ce fait qu'il est la *Cause* première et universelle de tout bien, — que, par conséquent, l'action, lorsqu'elle est une collaboration de l'homme avec Dieu, est une source abondante de sainteté. Ce n'est pas nous qui nous sanctifions: c'est Dieu qui nous sanctifie. C'est lui qui divinise l'âme qui collabore avec lui. Il suffit de collaborer à la volonté divine, à l'amour divin pour que Dieu agisse librement dans l'âme et que la grâce du Christ la rende de plus en plus sainte.

On se rappelle aussi la distinction qu'établissait naguère M. Maritain entre les dons du Saint-Esprit qui se rapportent surtout à la contemplation et ceux qui se rapportent surtout à l'action. Encore que les premiers, — don de sagesse, d'intelligence, — soient si nécessaires à tout apôtre, la vie apostolique n'est-elle pas alimentée par les dons de force, de conseil, de piété filiale et de crainte de Dieu? Il n'est pas dit que Jeanne d'Arc, le Curé d'Ars, saint Vincent de Paul aient été de grands contemplatifs: qui oserait prétendre qu'ils n'ont pas été de grands mystiques, conduits par l'action directe et immédiate du Saint-Esprit?

L'Esprit souffle dans tous les membres du Corps mystique, dont il est l'âme. La spiritualité de l'A. C. devra donc conduire les laïques, décidés à être des chrétiens authentiques, non seulement à estimer l'état de grâce comme le don le plus précieux, mais à vivre de plus en plus, par lui, de la vie du Christ et à se rendre disponibles sous l'action de l'Esprit divin.

L'Esprit communique à chacun le sens du Christ et veut le faire participer intimement à la vie même du Fils de Dieu, en l'emportant vers le Père... Il crie en chaque âme: *Abba, Pater!* et la pousse à s'offrir, avec le Christ et comme lui, pour la gloire du Père par la rédemption des âmes. La spiritualité de l'A. C. devra tendre à produire dans les âmes des laïques cette grande docilité à l'Esprit du Christ.

*Dans une dernière page qui lui sert de conclusion et qu'il nous faut résumer, Mgr Guerry déclare que c'est toute la théologie qui est appelée à fournir les fondements d'une spiritualité de l'A. C. : « Nous ne sommes qu'à un point de départ et en face d'un travail immense. »*

## L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

120. *Montales Carmélites aux Trois-Rivières.*  
Un Ami du Carmel
121. *La Femme canadienne-française.*  
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire.* Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*  
E. S. P.
124. *La Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.*  
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*  
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance—I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*  
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*  
R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Bruyère.*  
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine.*  
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Anoine-Marie Moreau.*  
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*  
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*  
L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique.* S. Exc. Mgr Deschamps
152. *Les Jésuites en Espagne.* XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*  
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche.* XXX
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi ».*  
S. S. Pie XI
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*  
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique.* Nos Evêques
161. *Les Retraites fermées au Canada.* Léo Pelland
163. *Les Carrières—I.*  
Mgr Piquet et P. L. Lalande, S. J.
164. *L'Année sainte.* S. S. Pie XI
165. *Les Carrières—II.*  
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières—III.*  
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières—IV.*  
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dillectissima Nobis ».*  
S. S. Pie XI
171. *L'Héroïque Aventure.*  
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières—V.*  
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie.* Cilacc
174. *Les Carrières—VI.* A. Rioux et A. Godbout
176. *La Message de Jésus... Ses sources—II.*  
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*  
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières—VII.*  
E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*  
R. P. Paul Doncoeur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque.*  
S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses.* R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat.* J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*  
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
186. *Les Carrières—VIII.*  
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco.* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes.*  
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne.* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*  
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*  
Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec.*  
P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire.*  
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*  
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites.* Abbé Joseph Gariepy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux.* O. T. J.
201. *Sous la menace rouge.*  
R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*  
Paul-Emile Léger, P. S. S.
203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
204. *Notre cours classique.* Jean Filion
206. *L'Action catholique—I.* S. S. Pie XI
207. *Le Cinéma.* S. S. Pie XI
209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre.*  
Commission Pro Deo
210. *Sœur Mathilde de la Providence.*  
Marie-Claire Daveluy
212. *Notre régime pénitenciel.* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien.* Cardinal Liénart
215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».*  
S. S. Pie XI
216. *Le Père Marquette.* Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.*  
Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*  
R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.*  
Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.*  
S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*  
Roger Brossard
224. *L'Action catholique—II.* S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*  
R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.*  
S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*  
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada.* O. T. J.
229. *La Vierge en Nouvelle-France—I.*  
P. Charles Dubé, S. J.



## L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . . . E. S. P.  
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*  
 . . . Abbé Camille Poisson  
 232. *Une Université catholique au Japon.*  
 . . . R. P. Hugo Lasalle, S. J.  
 233. *Le Front unique, piège communiste.*  
 Entente internationale anticommuniste  
 234. *The Boyce of Fascism in Quebec. The Quebec*  
*« Padlock Law ».*  
 . . . H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.  
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*  
 . . . E. S. P.  
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma*  
 . . . Comité des Œuvres catholiques  
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*  
 . . . Abbé Georges Panneton  
 238. *Le Jour du Seigneur* . . . E. S. P.  
 239. *Pie XI et le Canada* . . . E. S. P.  
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . . . E. S. P.  
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*  
 . . . S. E. P. E. S.  
 243. *La Soumission de « l'Action française ».*  
 . . . E. S. P.  
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*  
 Dr Raoul Hurtubise  
 245. *Une élite dans l'industrie* . . . Abbé B. Gingras  
 246. *Lettre encyclique « Serlum Laetitiae ».*  
 . . . S. S. Pie XII  
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.*  
 . . . P. Charles Dubé, S. J.  
 248. *Allocutions de Noël* . . . S. S. Pie XII  
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*  
 Entente internationale  
 250. *La Science, la Foi, la Vision* . . . S. S. Pie XII  
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en*  
*1760 ?* . . . G.-E. Marquis  
 252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*  
 . . . Abbé Léonide Primeau  
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* . S. J.  
 254. *Aux jeunes mariés — I* . . . S. S. Pie XII  
 255. *La Franc-Maçonnerie.*  
 . . . Chanoine Georges Panneton  
 256. *IV<sup>e</sup> Centenaire de la Compagnie de Jésus.*  
 . . . S. S. Pie XII  
 257. *Préparation à la vie de famille.*  
 . . . Mme Françoise Gaudet-Smet  
 258. *L'Action catholique* . . . S. S. Pie XII  
 259. *Messages* . . . Maréchal Pétain  
 260. *Les Martyrs jésuites.*  
 . . . R. P. Archambault, S. J.  
 261. *La puissance de la presse et sa mission.*  
 . . . Mgr Philippe Perrier  
 262. *L'Action catholique féminine* . S. S. Pie XII  
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* . . . E. S. P.  
 264. *Aux jeunes mariés — II.* . . . S. S. Pie XII  
 265. *Trois regards sur Haïti* . . . Abbé B. Gingras  
 266. *Jésuites* . . . E. S. P.  
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*  
 . . . Mgr Guerry  
 268. *Directives d'Action catholique* . S. S. Pie XII  
 269. *Montréal, ville inconnue* . Pierre Angers, S. J.  
 270. *Dévotion à la sainte Famille.*  
 . . . R. P. Archambault, S. J.  
 271. *Ville-Marie.* . . . Abbé Lionel Groulx et  
 Mgr Olivier Maurault, P. S. S.  
 272. *Aux nouveaux époux* . . . S. S. Pie XII  
 273. *Nous maintiendrons* . Antoine Rivard, C. R.  
 274. *Le Couvre-Feu* . R. P. Archambault, S. J.  
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga.*  
 . . . Abbé Henri Deslongchamps  
 276. *L'Aide à la Russie et la propagande commu-*  
*niste* . . . E. S. P.  
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale.*  
 . . . A.-H. Tremblay  
 278. *La Question sociale* . . . Episcopat anglais  
 279. *Les Internationales* . . . C.-E. Campeau  
 280. *La Prière pour les prêtres* . Marc Ramus, S. J.  
 281. *Les Carrères — IX.*  
 . . . Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel  
 282. *Si les femmes voulaient...*  
 . . . R. P. Georges Desjardins, S. J.  
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski.*  
 . . . R. P. Joseph Ledit, S. J.  
 284. *Le Komintern* . . . E. S. P.  
 285. *Dieu et son Eglise* . R. P. P. Harvey, S. J.  
 286. *Le Français en Acadie.*  
 . . . S. Exc. Mgr Robichaud  
 287. *Les Témoins de Jéhovah* . Joseph Ledit, S. J.  
 288. *L'Œuvre des Vocations.*  
 . . . R. P. Archambault, S. J.  
 289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mande-*  
*ment)* . . . S. Em. le cardinal Villeneuve  
 290. *La Russie soviétique.* . . . Max Eastman  
 291. *Mission des Universités.* . Lord Halifax et  
 Oscar Halecki  
 292. *La Pologne héroïque et martyre* . . E. S. P.  
 293. *La guerre germano-soviétique et la question*  
*du bolchévisme* . . . E. I. A.  
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit.*  
 . . . Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.  
 295. *La Révolution nationale* . Oliveira Salazar  
 296. *Nos devoirs envers le Pape.*  
 . . . R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en plus.  
 Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal